



**Conférence des Présidents des Parlements de l'UE,
Conference of the Speakers of the Parliaments of the EU,
Bruxelles – Brussels 4 – 5 avril/April 2011**

Le régime linguistique est basé sur l'article 7 des lignes directrices de Stockholm pour la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE. Le Parlement hôte garantit l'usage du français et de l'anglais comme langues de travail.

The language regime is based on article 7 of the Stockholm guidelines for the Conference of Speakers of EU parliaments. The host parliament is providing French and English as base languages.

Pourriez-vous indiquer la préférence de votre délégation concernant la langue et nous retourner le formulaire ci-joint, au plus tard pour le 1^{er} février à l'adresse : eusc2011@lachambre.be

Would you please indicate the language preference of your delegation and return this form no later than 1 February 2011 to : eusc2011@lachambre.be

- Pays / Country :
- Assemblée / Assembly :

- 1) Nous travaillons avec nos propres interprètes

We bring our own interpreters

☐

- 2) Nous choisissons de nous exprimer dans une des deux langues
(anglais ou français) définies comme langues de travail et nous
contribuerons aux frais.

We choose to speak one of the two languages (English or French)
set up as technical base languages and we will contribute to the cost.

☐

- 3) Nous demandons au parlement hôte d'organiser l'interprétation dans notre
langue et nous contribuerons aux frais :

We ask the host parliament to organize interpreters for our language and
will contribute to the cost :

☐

Langue demandée :

Language required :

Nom et fonction :

Name and position :